

ASEVI – Compte Rendu de la réunion du 11 juin 2008

Présents : Christian Guin, Bernard Gougis, Georges Buisset, Alain Heurtel, Evelyne Gailhardis, Yannick Jamain, Michèle Loeber

Excusés : Josiane Khélifi, Jean-Claude Godard, Claude et Colette Petit

1) **Vie de l'association :**

Plusieurs ré-adhésions enregistrées suite à la lettre de relance. A la rentrée nous contacterons les sympathisants par téléphone.

Forum des associations le 6 septembre (très tôt pour s'organiser au retour des vacances. Volontaires sur le stand : Christian Guin, Bernard Gougis, Claude Petit, Michèle Loeber.

Documents à disposition sur le stand : fascicule sur les déchets, plaquettes déchets Ordif ; cartes des pistes cyclables, lettre/questionnaire sur l'eau Yannick)

Nous avons demandé une prise pour passer un film sur les techniques alternatives de jardinage, un autre sur les OGM (PC de l'association).

Le PLU et le dossier du PPRI seront à consulter sur place.

Le site internet de l'association est remis à jour par Evelyne. Allez lui rendre visite : www.asevi.net

Bulletin de l'ASEVI : Alain confirme son accord pour mettre les textes qui lui seront communiqués en forme, mais il n'est plus disponible pour rédiger les articles.

Dans le prochain n° figureront : Edito (Michèle), points litigieux du PPRI (Christian), action contre les pesticides entreprise par la commune (Evelyne), annonce de la conférence OGM (Michèle), sortie Essonne propre (Colette).

2) **Compte rendu de la réunion Phyt'eaux cités/Siahvy**

A cette réunion qui a eu lieu le 10 juin, assistaient les communes intéressées par la charte. L'ASEVI assistait en tant qu'observateur.

Il faut savoir que 95 % des ressources en eau d'île de France proviennent de l'eau des rivières, traitée dans trois usines (Choisy, Neuilly/Marne et Méry/Oise). Cette eau est de plus en plus chargée en pesticides (la France est le 3^{ème} consommateur de pesticides au monde ; plus d'I/4 des eaux souterraines est pollué). Outre l'augmentation que ce traitement a sur la facture d'eau – le traitement pour décontaminer l'eau des pesticides correspond déjà à 20 % de la facture d'eau potable - cette pollution a de nombreux impacts sur la santé : dans l'atmosphère que l'on respire, sur la qualité de l'eau des rivières, sur la biodiversité (augmentation du nombre des cancers, raréfaction d'espèces végétales et animales). Indépendamment des agriculteurs, les communes ont le plus fort impact de la contamination (44%) car elles épandent sur un milieu imperméable pour traiter les voiries des « mauvaises » herbes et les herbicides vont directement dans la rivière (l'équivalent d'un bouchon de stylo suffit à polluer 10 km de rivière !). Les jardiniers amateurs en milieu urbain ont également un impact non négligeable puisqu'il représente 30% !

L'ASEVI soutient cette démarche de réduction de l'emploi des pesticides ; il faut réviser notre manière de considérer les « mauvaises » herbes : accepter qu'il y en ait parfois sur le trottoir ou passer la binette devant chez nous, éviter de les employer dans son jardin et avoir recours à des techniques alternatives.

En signant la charte les communes s'engagent à avoir « de bonnes pratiques » et à éliminer progressivement tous les pesticides (l'engagement est contrôlé régulièrement).

Les distributeurs d'eau ont également intérêt à limiter la charge croissante que la dépollution entraîne sur leurs finances.

3)PPRI

Le collectif d'associations a été reçu le 2 juin par un Conseiller Technique de NKM au ministère de l'environnement et une urbaniste. Danièle Farret avait auparavant remis un dossier très complet sur les incompatibilités et les erreurs dans le relevé des crues. Les officiels ont été très impressionnés par le sérieux de la démarche (accompagnée d'une présentation de slides). Etant donné les affaires juridiques en cours (mairie de Bures, Immochan), il faut attendre les décisions de justice. Le dossier sera analysé et transmis à NKM.

Une action pourrait être envisagée par l'ASEVI l'année prochaine : présentation des slides à la population concernée par les crues.

4)Conférence/débat sur les OGM

Malgré un début de vulgarisation, les aspects du problème sont multiples, les questions nombreuses et il n'est pas toujours facile de se faire une opinion par soi-même. C'est pourquoi l'ASEVI a décidé d'organiser une conférence sur cette question.

Jean-Claude et Michèle ont contacté Christian Vélot, un scientifique de renom, qui du fait de son engagement dans le combat pour alerter l'opinion publique sur les dangers des OGM s'est vu supprimer toute possibilité de recherche. Il a donné son accord de principe.

Nous souhaiterions organiser un débat avec un scientifique pro-OGM. Evelyne propose de contacter une scientifique de l'INRA.

La MJC doit indiquer deux possibilités de dates en octobre pour la salle de spectacle.

Plusieurs associations ont été ou sont entrain d'être contactées (Greenpeace, Amap, panier bio, Attac, Artisans du Monde, MDRGF, les associations de parents d'élèves)

Une réunion de préparation sera organisée avec les associations

5)Plan de circulation au Village

(communiqué par Gaëlle, retenue pour raisons professionnelles)

Le sens de circulation se ferait en montant par le carrefour rue de la prairie/baron de Nivière, avec sortie par un feu de circulation sur la RD 59.

La rue du baron de Nivière serait aménagée avec un trottoir d'un côté et des places de stationnement de l'autre.

Les réseaux (téléphone, lignes électriques) seront enterrés. Les arbres de la place Gérard-Nevers seraient abattus (sauf un) pour permettre aux bus de tourner pour entrer dans l'école.

Commentaire : est-ce que toutes les solutions ont été envisagées pour éviter d'abattre les arbres de cette place ?

L'ASEVI avait proposé en 2003 déjà que des feux soient aménagés à ce carrefour. A l'époque c'était soit disant impossible !

Questions diverses

Information à confirmer : les aménagements de la RD 59 (passage à deux fois deux voies) et de la route de chasse (contournement de Villiers) seraient abandonnés.

Travaux dans le bois des Gelles :

Depuis le début des travaux (au lendemain des élections) la colline de la carrière a été arasée ; des centaines d'arbres abattus (d'environ 10cm de diamètre à la coupe), le sable transporté par une noria de camions.

Nous sommes atterrés devant ce bouleversement hors proportion d'un endroit de nature que nous pensions être protégé.

La question sur une action à envisager concernant les déchets est reportée à la prochaine réunion.

CR rédigé par Michèle Loeber

